



LE PLAN GUIDE

VERS UN CENTRE-VILLE ATTRACTIF ET UNE COHABITATION VÉHICULES/PIÉTONS APAISÉE

Les grands axes émergeant des groupes de travail

DYNAMIQUE COMMERCIALE ET CULTURELLE AXE 1 ► CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-BOURG

Rendre le centre-ville plus accessible

- Sécuriser des déplacements piétons sur la D923 rue Henry de Geoffroy par l'aménagement d'un trottoir praticable
- ➔ Guider les automobilistes vers les poches de stationnement, notamment depuis l'accès nord au centre-ville

Conforter le pôle culturel du centre-ville

- Re localiser la salle de musique et la bibliothèque en centre-ville pour en faciliter l'accès

Renforcer l'offre commerciale et de services

- ➔ Profiter de l'opportunité de la friche pour conforter l'attractivité du centre-ville en créant un espace à la fois traversant, trait d'union entre centre-bourg et zone de loisirs, et attractif où l'on peut s'arrêter et profiter d'usages complémentaires en imaginant de nouvelles formes d'équipement et de partage : ateliers de réparation, jardin/verger partagés.
- Renforcer l'espace marché pour permettre l'installation du marché local, jusqu'aux manifestations saisonnières de plus grande ampleur : profiter de la friche pour agrandir la place et créer une halle



Sécurisation d'une traverse en centre-bourg avec aménagement d'espaces piétonniers



Signalétique adaptée pour guider les usagers traversant le bourg : localisation des poches de stationnement, signalage du temps de parcours pour inciter les déplacements piétons



Projet d'aménagement d'une bibliothèque dans une ancienne gare autour d'un espace public traversant, Val de Saône (76)



Place de marché couverte



Atelier de réparation vélo autour d'un circuit cyclable



Un verger partagé

CADRE DE VIE AXE 2 ► VALORISER LES ESPACES PATRIMONIAUX ET DE NATURE

Mettre en valeur le centre-ville avec son patrimoine paysager et ses éléments historiques

- Poursuivre les efforts de végétalisation et de fleurissement (démarche d'obtention d'une seconde fleur dans le cadre de Ville et Village Fleuri) par une végétalisation et un fleurissement harmonieux autour des différents espaces publics et bâtiments communaux du centre-ville (place de l'église, abords de la mairie, placettes) et en préservant les maillages d'arbres existants
- Désimperméabiliser et végétaliser la cour d'école
- Préserver et valoriser les vues sur l'église et le Beuvron
- Soigner l'entrée de ville depuis le Beuvron en prolongeant les alignements d'arbres pour atténuer la présence du parking et guider le regard vers l'église



Un jardin pédagogique, Saint-Hilaire-la-Gravelle (41)



Un parking végétalisé, Lac d'Hommes (37)



Intégration des espaces de stationnement

Poursuivre l'aménagement de l'espace de loisirs du Beuvron

- ➔ Soigner l'intégration des différents espaces en articulation avec la zone de loisirs : aire de jeux, parking
- ➔ Etendre l'espace de loisirs en investissant la prairie par un simple parcours de tonde différenciée dans un premier temps, puis par des aménagements légers et très simples pour proposer de nouveaux usages au besoin : bancs, espace de sensibilisation à la biodiversité
- Végétaliser une partie du parking en entrée de bourg pour faire disparaître l'usage de la voiture lorsque le stationnement n'est pas utilisé ou pour des événements communaux : un espace polyvalent avec un revêtement qui propose d'autres usages que des bandes de stationnement, des alignements d'arbres



Un verger accessible qui devient un espace de détente et profite aux habitants



Placette aménagée en continuité de la traverse avec des continuités et un vocabulaire d'ensemble, Marçay (86)



Un parc traversant guidé par un aménagement de caniveau mettant en valeur le fil de l'eau, jardin de Travers à Bouverans (25)



Mise en place d'une tonde différenciée pour investir une prairie et prolonger la promenade

Aménager un nouvel espace public autour de la friche

- ➔ Travailler la végétalisation/l'aménagement de la place en articulation avec l'aménagement de la friche : prolongement de la place, ruelle piétonne, rappel de matériaux/végétaux
- Accueillir de nouveaux usages complémentaires à l'offre existante sur la zone de loisirs : terrain de pétanque, terrasse, verger, jardin



Une rue jardin à Chaliers (15)



Une rue jardin à Apremont-sur-Allier (18)



Une rue jardin à Bauzy (41)



Une rue jardin à Crissay-sur-Manse (37)

MOBILITÉS AXE 3 ► FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX EN CENTRE-VILLE ET VERS LES PÔLES DE VIE

- Apaiser le centre-bourg : mettre en sécurité le piéton et les cycles pour les usagers des commerces, l'école et les touristes (parcours à vélo) en créant un trottoir praticable et en poursuivant les aménagements de réduction de vitesse autour de la zone 30.
- Mettre en valeur les circuits piétons alternatifs et guider les usagers par une signalétique adaptée
- Prendre en compte la création de liaisons douces dans l'aménagement du secteur à urbaniser en accroche de la rue des Prés
- Sécuriser les déplacements doux vers le pôle santé, et le pôle collège/zone de loisirs/camping : aménagement de voie cyclable/cheminement piéton confortable
- Mettre en récit par la promenade l'histoire de Neung-sur-Beuvron



Aménagement d'une continuité piétonne, Gonnevilliers-sur-Mer (14)



Une signalétique sur-mesure qui invite au parcours et à la découverte



Aménagement d'une voie douce dans un lotissement, Hédé-Bazouges (35)



Chaussidou, un dispositif pour favoriser/sécuriser les déplacements cyclables en espace contraint

